



Obligation par mon employeur de poser des congés

Par **jeremy**, le **01/03/2011** à **22:18**

Bonjour, je travaille dans une société (photovoltaïque) de plus de 50 ouvriers avec une convention collective du thermique, mon employeur vient de nous obliger de prendre au minimum 3 semaines de congés dans la période du 25/07/11 au 28/08/11 (raison : baisse de la quantité de travail dans cette période). La société ne fermera pas pendant cette période pour autant. As-t-il le droit de nous imposer la pose de 3 semaines de congés dans cette période ? Merci de vos réponses.

Par **pepelle**, le **04/03/2011** à **13:48**

Il faudrait regarder votre convention collective pour voir si elle ne prévoit rien de plus favorable pour vous, mais au niveau de la loi (code du travail) rien n'empêche votre employeur de vous imposer 3 semaines de congés au mois d'Août.